



Madame Laurence FAUTRA
Vice-Présidente déléguée à la Santé de
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
1, Esplanade François Mitterrand
CS20033
69269 Lyon Cedex 2

**Stéphane
SAUTAREL**

Aurillac, le 25 Juillet 2022

**Sénateur
du Cantal**

Madame la Vice-Présidente,

*Secrétaire de la
commission
des finances*

*Membre de la
délégation
à la prospective*

Comme vous le savez, les politiques de santé publique et d'accès aux soins sont au cœur de mes mandats de Sénateur et de Conseiller régional au regard des enjeux qu'ils revêtent tant pour nos concitoyens qui doivent avoir un égal accès aux soins qu'en termes d'aménagement du territoire. A cet égard, j'ai vivement regretté de ne pouvoir être présent à l'occasion de votre venue dans le Cantal, le jeudi 21 juillet dernier, retenu par des obligations au Sénat. Je tiens à vous renouveler mes excuses, d'autant plus que j'aurais vous faire partager plusieurs projets en cours d'instruction ou en projet.

**Conseiller régional
Auvergne-Rhône-Alpes**

Je rappellerai ainsi le projet dénommé « Centre Flaubert » mené par le Docteur Amaury Chevaleyre en particulier, ainsi que le financement de l'installation de l'IRM au centre hospitalier de Saint-Flour pour lequel des engagements ont été pris par notre Président et qui attendent désormais des délibérations formelles.

Dans la droite ligne de la volonté affirmée par notre Président Laurent Wauquiez, et qui a fait l'objet d'une délibération récente de notre assemblée, je souhaite par le présent courrier attirer toute attention quant au projet d'investissement du Centre Hospitalier de Murat dans le Cantal. Porté par Gilles Chabrier, Maire de Murat, Vice-Président de Hautes Terres Communauté et Conseiller départemental du Cantal, cet équipement fait actuellement l'objet d'un travail de réflexion pour un investissement d'envergure, en lien avec l'A.R.S. Auvergne Rhône Alpes qui verrait cet équipement entrer dans une ère de développement et de stabilisation de l'offre



de santé en milieu rural et de montagne tout à fait essentiel. Ce projet est conduit de concert avec la réhabilitation de l'EHPAD pour laquelle un travail partagé doit être conduit avec la structure et le Conseil départemental.

A ce titre je souhaite que nous puissions organiser une réunion de travail commune (EHPAD, Hôpital local, Ville, Département, Région et ARS) dans le courant du mois de septembre.

Je vous propose de prendre votre attache pour convenir d'une date à votre convenance où, accompagnée de vos équipes, nous puissions avancer sur le projet tant sur le plan technique que financier, et déterminer les contours de l'aide régionale potentiellement mobilisable pour ce projet.

Cette rencontre pourrait se dérouler en septembre donc sur site à Murat, ou bien à l'hôtel de Région de Clermont-Ferrand, voire à Lyon, selon vos disponibilités. Je vous sollicite assez tôt afin de mobiliser ensuite les autres parties.

Il serait tout à fait envisageable de provoquer ce temps d'échange à Lyon le 22 septembre prochain dans la mesure où je serai présent sur place ce jour-là pour la tenue des commissions thématiques à l'Hôtel de Région, si aucune autre possibilité n'existait.

Restant disponible pour tout complément d'information et pour vous assister dans l'organisation de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de mes très sincères salutations.

Stéphane SAUTAREL

